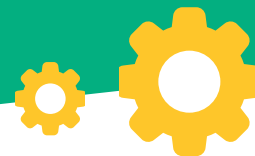


# MANAGEMENT DES COMPÉTENCES



Au delà du permis de conduire et des formations obligatoires, type FCO et FIMO, la mission exige de la part des salariés des compétences ainsi que des savoir-être et savoir-faire pour l'exécution en sécurité de leurs activités. La sensibilisation et la formation des salariés renforceront leur capacité à mettre en œuvre des actions pérennes de sécurité et favoriseront le dialogue social dans l'entreprise.

## ► La gestion des compétences peut prendre en compte



- **L'évaluation de la conduite des conducteurs**  
➔ *Par le tutorat avec un référent au sein de l'entreprise*



- **La sensibilisation aux enjeux de la sécurité routière**  
➔ *Par des tests et des rappels de sécurité routière et de code de la route*



- **La formation à la conduite préventive et économique (Éco conduite)**  
➔ *Par des tests comportementaux influant sur des facteurs de sécurité, économiques et environnementaux*



- **La sensibilisation aux conduites addictives (alcool, drogues, médicaments, jeux, ...)**



- **La sensibilisation aux règles d'hygiène de vie (alimentation, sommeil,...)**



- **La formation aux gestes de premiers secours (SST)**



- **La formation à la prévention des risques professionnels**

## ► Intégrer des actions de formation et de sensibilisation aux risques routiers dès la phase d'accueil des nouveaux embauchés et travailleurs temporaires



- **Élaborer un livret d'accueil**
- **Le communiquer**
- **Évaluer la conduite via le tutorat**
- **Définir un plan de formation**

Nota : La vérification de la validité du permis de conduire et l'aptitude médicale du salarié doivent faire partie de l'évaluation des compétences des salariés.

### POUR RAPPEL

Mettre en avant les collaborateurs renforcera leurs sentiments de reconnaissance et d'appartenance sociale à l'entreprise.